

## **Finalisation du dossier référence 003695/A P**

La Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) a été saisie le 12/06/2025 pour émettre un avis sur le projet « MOULIN-EN-TONNERROIS (89) - Projet éolien des Moulins ».

La MRAe ne s'est pas prononcée dans le délai de 2 mois prévu par l'article R.122-7 du Code de l'environnement faute de moyens suffisants.

L'information relative à l'absence d'avis de la MRAe doit être joint au dossier d'enquête publique ou mis à la disposition du public.